

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 06 Décembre 2024 à 20h30

Etaient présents : L ARTEGIANI - A LASNE - H BOLLINNE - P FENAU- A MALHOMME - M VERZEAUX

Etaient absents excuses : M DENAIVES - F KOHN - E NIEF - C FENAU

Secrétaire de séance : M VERZEAUX

CHOIX ENTRE UN EMPLOYE COMMUNAL OU UNE ENTREPRISE

M. le maire informe l'ensemble du conseil du besoin pour la commune de faire appel soit à une entreprise ou un employé communal pour l'entretien du village.

Un tableau précisant les montants entre 3 entreprises différentes et un employé communal avec des horaires différents sont à la disposition du conseil qui décide de se tourner vers un employé communal qu'il souhaiterait rencontrer avant de rendre toutes décisions.

Après avoir constaté un dépassement de crédit au chapitre 12, le conseil souhaiterait savoir s'il était plus intéressant de centraliser la gestion du personnel par la mairie plutôt que par le CDG qui facture le traitement des salaires.

Mme TWAROG actuellement secrétaire de mairie serait en mesure de générer les paies et la gestion comptable que cela implique. Il faudrait investir dans le logiciel « gestion du personnel » lié au prestataire actuel (un devis a déjà été fournis). Le conseil demande un tableau comparatif entre poursuivre avec le CDG et une gestion complète par la mairie.

FACADE MUR CIMETIERE

M. le maire informe l'ensemble du conseil de l'existence d'une fissure au sein du mur du cimetière et demande si ce dernier envisagerait des travaux afin de sécuriser le cimetière et ses usagers. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises en vue d'une demande de subvention. Les propositions en plaques de béton et grillage 3D ont été écartés en raison de l'aspect esthétique qui ne convient pas.

ENDUIT LOCAL TECHNIQUE

M. le maire informe l'ensemble du conseil de son souhait d'enduire le local technique afin de l'embellir par différents procédés, il informe également qu'il a fait appel à une entreprise d'Amifontaine pour ce projet afin d'établir un devis. Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2025.

SUBVENTIONS DETR

La préfecture de l'Aisne a ouvert le 15 Novembre les ouvertures de dossiers pour des subventions, le maire propose deux projets susceptibles d'être approuvés :

- Modernisation de l'éclairage public
- Reprise de concessions dans le cimetière
- Enduit local technique

Le conseil approuve les demandes de subvention pour : « Reprise de concessions dans le cimetière » et « Enduit local technique »

CARTES POUR LES AINES

M. le maire propose de renouveler les cartes cadeaux pour les administrés de plus de 70ans de la commune pour un montant de 70€ par personne. Le conseil approuve le montant.

PRIME EGLISE

M. le maire propose de renouveler les primes de 200€ pour messieurs FENAUX Marc et PERSINET Vincent en charge bénévolement de l'entretien annuel de l'église mais également du village. Le conseil approuve le montant.

DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante, une décision modificative comme suit afin de poursuivre les paiements relatifs aux salaires :

Chapitre 011	Article 615231 « entretien voiries »	- 6 000 €
Chapitre 012	Article 6218 « Autre personnel extérieur »	+ 6 000 €

SYNDICAT SCOLAIRE TRAVAUX ECOLE DE CONDE

Suite à l'appel d'offres lancé le 13 septembre à 15h00 et qui s'est terminé le 25 octobre 2024 à 12h00. Pendant cette période, seulement 17 ont déposé un dossier de candidature.

Les plis ont été "ouverts" électroniquement le 6 novembre à 18h00 en présence de 2 membres titulaires de la commission à savoir Luc Frisoni et Nathalie Buvry + 1 membre suppléant, Alain Malinowski.

Sur les 17 dossiers déposés :

4 pour le Gros Œuvre et VRD, 1 pour la charpente bois, 1 pour les menuiseries extérieures et serrurerie, 1 pour les façades, 2 pour les doublages cloisons et faux plafonds, 5 pour les peintures et sols souples, 2 pour le carrelage, 1 pour l'électricité, 2 pour la plomberie, chauffage et ventilation.

Le conseil est en attente des derniers chiffres pour se projeter au niveau budgétaire. Une réunion par le syndicat est prévue pour le 11 Décembre 2025.

PROJET USEDA RUE STE GENEVIEVE ENFOUISSEMENT DU RESEAU

Le maire propose d'enfouir le dernier réseau électrique de la commune via l'USEDA qui fournira le devis au printemps 2025. Ce projet portera sur 2028 le temps de constituer le dossier par l'USEDA. Le conseil est unanime pour ce projet.

CHASSE AUX ŒUFS 2025

Le conseil souhaiterait budgétiser 200€ pour 2025 afin d'organiser une chasse aux œufs pour les enfants de Bertricourt.

AMENAGEMENTS ESPACES PUBLICS

Le conseil demande un devis pour l'obtention et l'installation en 2025 :

- D'une table de ping-pong
- D'arbres fruitiers sur le terrain « des grevières »

La séance a été levée à 21h45

Le maire

H. BOLLINNE